

n°20

Décembre 2014



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Le Sancéen

Bulletin d'informations municipales



Vacances sportives



48 heures Automobiles



Fête Nationale



Voyage de Zoé



Joyeuses Fêtes



Ecole Municipale de Musique
de Saint-Julien-les-Villas

VENDREDI 19 DECEMBRE

20h30

Auditorium de la Maison du Patrimoine



Concert de
Noël

ENTREE LIBRE



Avec la Chorale des P'tits ♥, les orchestres à cordes, les ensembles de guitares et de Jazz, l'orchestre Junior et le Grand Orchestre

Chères Sancéennes, Chers Sancéens,



Les fêtes de fins d'années approchent, les projets de la commune pour l'année 2015 s'affinent en tenant compte des restrictions budgétaires importantes imposées à toutes les communes par l'actuel gouvernement.

Je veux parler de la baisse des dotations de l'Etat. Un article sur ce thème et les conséquences sur nos budgets illustre mes propos. Ceci ne nous décourage pas et renforce notre volonté d'action. Nous proposerons au Conseil Municipal nos orientations et nos adaptations à la situation actuelle dès que nous connaîtrons les dispositions exactes du gouvernement : néanmoins rigueur et économie seront les maîtres mots, pour un exercice 2015 en mutation et en évolution.

Nous devons rester optimistes et réalistes. Depuis notre arrivée, les premiers efforts en matière d'économies portent leurs fruits.

Sur les projets existants : l'aménagement de l'arrière de l'église a vu son budget initial prévu par la municipalité précédente se réduire d'un tiers en intégrant la réfection des candélabres. Concernant la réfection de l'avenue Terrenoire, le budget a été réduit de 20 % soit une économie de 225 000 € HT. Le projet d'aménagement de l'espace sportif de la Burie de l'ancienne équipe municipale est également revu à la baisse et correspond davantage aux besoins de nos sportifs.

Sur le fonctionnement : nous avons décidé une gestion en régie du désherbage des trottoirs et des caniveaux de notre commune. L'investissement et le fonctionnement sur 2014 ont permis une économie de l'ordre de 20 000 € par rapport à la sous-traitance précédente. L'achat en 2015 des licences des logiciels Windows et Office auront le même coût que celui de leur location annuelle. Ainsi dès 2016, ce sera 21 000 € d'économie par an.

La poursuite de ces niches d'économies permettra de mieux préparer les années difficiles à venir. Mieux faire et pour un moindre coût sera toujours notre volonté dans l'intérêt des finances communales et des services rendus aux Sancéens.

A l'occasion des fêtes de fins d'année, permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à votre famille un très joyeux Noël et une bonne année 2015.

Jean Michel VIART
Maire de Saint Julien les Villas
Vice-président du Grand Troyes

Finances et affaires générales.....	4
Affaires scolaires.....	6
Développement durable.....	8
Urbanisme.....	11
Culture.....	12
Citoyenneté.....	14
Politique de la ville.....	17
Sports.....	20
Affaires sociales.....	24
Etat civil.....	25
Expression politique.....	26
Conte de Noël.....	28



Le Sancéen
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
 Directeur de publication : Jean Michel VIART
 Conception et réalisation : Olivier JOUAULT
 Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
 Jean Marie GUYOT, Jacques FOURNIER
 Imprimeur : Imprimerie La Renaissance
 Dépôt légal : 4^e trimestre 2014



De la nécessité communale à l'obligation gouvernementale . . .

Notre gouvernement aujourd'hui ne peut faire face à l'augmentation exponentielle de sa dette et depuis 2014, il impose des restrictions budgétaires conséquentes à toutes les collectivités territoriales dont les communes.

L'annonce de la réduction progressive des dotations de l'Etat à l'avenir va rendre notre mission plus ardue.

Dans l'exercice 2014, nous avons accusé une baisse de 30 000 € de ces dotations. En ce qui concerne l'année 2015, le gouvernement envisage une diminution supplémentaire de 70 000 € pour la dotation à Saint Julien les Villas.

Les années suivantes, la variation à la baisse se poursuivra au rythme d'au moins 7% par an sur la Dotation Globale de Fonctionnement. Ainsi cumulée, elle représentera en 2017 une perte de 240 000 € par an par rapport à l'année 2013.

En parallèle, l'Etat demande davantage aux collectivités territoriales sans les financer complètement:

Les nouvelles activités périscolaires que nous avons mises en place à la rentrée scolaire 2014,

A partir de juillet 2015, l'instruction des dossiers d'urbanisme qui demande compétence et rigueur.

Ces contraintes se rajoutent aux charges habituelles que la municipalité effectue pour l'Etat, à savoir la gestion des élections, de l'état civil, la délivrance des cartes d'identité et de passeports, etc. . .

Nous devons nous rendre à l'évidence, les économies que nous allons réaliser, serviront davantage à compenser le désengagement de l'Etat plutôt qu'à servir les intérêts de notre commune. Pour assurer l'avenir de notre petite ville, il faudra rester vigilant et rigoureux. Comment pouvons-nous gérer mieux avec moins de ressources ? Nous refusons d'augmenter les taux d'imposition. Augmenter les prix de nos prestations ? Nous avons proposé de baisser les prix de la cantine. Quelles alternatives s'offrent à nous ?

Notre seule solution est de réguler le budget de fonctionnement en gérant au mieux les dépenses. Nous y travaillons comme d'autres communes dans l'agglomération. De même, l'effort d'investissement sera associé nécessairement à la recherche d'une réduction de certains coûts de fonctionnement ou d'une meilleure productivité des services communaux.

Françoise Gréva

Inscription sur les listes électorales

Inscription obligatoire : S'il n'y a pas d'obligation de voter, il y a une obligation d'inscription.

A l'exception de personnes condamnées à certaines peines ou soumises à une incapacité électorale (curatelle, tutelle), tout Français majeur doit obligatoirement être inscrit sur une liste électorale.

Sauf cas particuliers (mariniers . . .) L'inscription se fait soit dans la commune de son domicile, soit dans une des communes où l'on paie des impôts locaux depuis au moins 5 ans.

L'époux ou l'épouse peut s'inscrire là où son conjoint remplit l'une des deux conditions ci-dessus.

Les enfants ne peuvent pas s'inscrire dans une commune uniquement par analogie avec le choix des parents. Ils doivent par eux-mêmes remplir l'une ou l'autre des deux conditions : Ainsi l'enfant de 20 ans, qui ne paie pas d'impôt locaux en son nom propre, qui habite Saint Julien les Villas avec ses parents, dont les parents sont inscrits sur la liste électorale d'une autre commune car ils y possèdent une résidence secondaire avec paiement d'impôts locaux, ne pourra s'inscrire que sur la liste électorale de Saint Julien les Villas.

L'inscription des jeunes

En septembre, l'INSEE adresse aux communes une liste des jeunes gens devant être domiciliés sur la commune et qui ont atteint ou vont atteindre 18 ans au plus tard le 28 février de l'année suivante.

En période électorale, l'INSEE adresse des listes complémentaires pour les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au plus tard la veille de l'élection.

Beaucoup de jeunes pensent dès lors que leur inscription va se faire automatiquement, c'est une erreur que la presse a malheureusement eu trop tendance à diffuser.

En effet la mairie doit obligatoirement vérifier que les jeunes figurant sur les listes transmises par l'INSEE remplissent bien les conditions : âge, domicile, corrections éventuelles sur l'état civil . . . C'est pourquoi, nous sollicitons par courrier les jeunes en question en leur demandant de se présenter en mairie. En l'absence de cette présentation et des vérifications qui s'imposent, nous ne pouvons légalement procéder à l'inscription.

Par ailleurs, l'INSEE peut parfois omettre certains jeunes dans sa liste. Aussi est-il plus prudent pour les jeunes atteignant 18 ans le 28 février de l'année n+1 de se présenter en mairie avant le 31 décembre de l'année n afin de s'assurer de leur future inscription.

Date limite d'inscription

Pour pouvoir participer aux élections en 2015, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Attention, les bureaux de la mairie fermeront à 17h 30 le 31 décembre et l'inscription se fait en mairie.

Patrick Petitjean

Permanence des Adjointes

Depuis le début de mandat, vous pouvez rencontrer vos élus, ils sont à votre écoute tous les samedi matin de 10h à 12h.

Pour toute demande particulière, en dehors de ces horaires, vous pouvez les rencontrer. Ils sont à votre disposition pour répondre à tout sujet concernant le domaine de leur délégation. Dans ce cas, il vous suffit de prendre rendez-vous en appelant le service de l'accueil de la mairie ou par courrier. L'élu concerné vous contactera personnellement afin d'établir avec vous une date de rendez-vous, afin de répondre à vos questions ou attentes.

Jean Michel Viart

Nouveaux conseillers municipaux

Suite à deux démissions, le Conseil Municipal réuni le 29 septembre, a accueilli deux nouveaux arrivants : Messieurs Luc CHAPOUTOT de la liste Avenir Saint Julien Demain et Jean Marc WEINLING de la liste Changeons d'air à Saint Julien.

Le maire, au nom du Conseil Municipal, leur a souhaité la bienvenue et beaucoup de satisfactions dans l'exercice de leur mandat. Il a souligné leur engagement aussi bien professionnel que politique dans la vie communale.

Ce n'est pas facile de « prendre le train en route » et de rejoindre une équipe qui a déjà parcouru une petite part de son mandat. C'est donc avec une formation municipale légèrement modifiée mais volontaire, qui va œuvrer dans l'intérêt de tous les Sancéens, ce dont nous nous réjouissons. Les avis et conseils de chacun seront sûrement très utiles à notre commune.



Jean-Marc WEINLING



Luc CHAPOUTOT

Patrick Petitjean

Communication

Suite au changement de municipalité le site internet de notre commune doit être mis à jour. Nous faisons le maximum pour que celui-ci soit convivial et facile d'utilisation. Ce site sera mis en place au début de l'année 2015.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

Olivier Jouault

Le 23 août dernier nous quittait Henri PLANSON

Ce n'est pas seulement La disparition d'un ami que nous déplorons mais aussi et surtout celle d'un Sancéen exemplaire dont les engagements ont marqué la vie de notre commune.



Jeune résistant de 14 ans en 1940, il n'eut de cesse après la fin de la guerre contre le nazisme, de lutter contre l'oubli du combat des résistants pour perpétuer le souvenir des valeurs républicaines et démocratiques dont la disparition avait provoqué leur engagement volontaire dans la Résistance. Toute sa vie il a combattu le fascisme et toutes ses tentatives de résurgence, où que ce fut.

C'est pourquoi, installé à Saint-Julien-les-Villas avec son épouse dès 1962, il a tenu à réunir, avec Messieurs BERTIN et MASSON, tous les Anciens Combattants, Prisonniers et Victimes de Guerre au sein du Comité d'Entente qui existe toujours aujourd'hui.

Elu Conseiller Municipal du Parti Communiste Français en 1983, il exerça pendant trois mandats, jusqu'en 2001, de multiples responsabilités : membre du Centre Communal d'Action Sociale, membre du Conseil d'administration de la Résidence de la Moline, membre du Centre d'Action Culturel et Sportif où il anima la section cartophilie/histoire locale, membre de Solidarité/Emploi/Service depuis sa création.

Sa personnalité posée et réfléchie, son sens du dialogue et de l'écoute, ses compétences lui ont valu d'être nommé dans les instances nationales du monde ancien combattant. Au plan départemental, il siégeait à l'Union Départementale des Anciens Combattants et à la commission sociale de l'Office National des Anciens Combattants.

Enfin, en 2001, pour ses fonctions de Délégué Départemental de l'Education Nationale, il fut élevé au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Hélas, en 2003, son état de santé devait brutalement interrompre cette activité politique et associative débordante.

Que ceux qui n'ont pas eu la chance de le connaître sachent qu'Henri Planson était un homme respecté de tous parce qu'il avait su mettre en œuvre son talent de « vivre ensemble ».

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir de l'ami affable et généreux, attentif aux autres et au service de tous, dévoué à toutes les causes justes et humaines.

Patricia Bizzari



RENTREE SCOLAIRE POUR LE SANCEEN

Les vacances sont finies. Les enfants en ont profité jusqu'au dernier moment et doivent désormais reprendre le chemin de l'école : quelques pleurs chez les tout-petits de maternelle car pour eux c'était une première.

En élémentaire c'était la joie de reprendre l'école : certains s'ennuyaient à la maison et d'autres étaient contents de retrouver les copains et les copines.

Pour cette rentrée notre effectif est composé de 545 élèves : 203 en maternelle, 331 en primaire et 11 en CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire regroupant des enfants en difficultés ou en situation de handicap), soit une baisse de 13 élèves pour l'ensemble des deux groupes scolaires par rapport à 2013.

Trois nouveaux enseignants sont arrivés en septembre, et ont intégré l'équipe enseignante de Robin Noir : Monsieur GUERIF Damien et Madame Jeanne QUEINNEC à l'école maternelle pour les moyens ont remplacé Madame Frédérique SMOUTS, et Madame Anne Claire BLAISE pour les grands a remplacé Madame Stéphanie VOISELLE.

Néanmoins, deux des classes maternelles sont plus chargées : 30 petits chez Madame TRANSLER à Robin Noir et 34 grands chez Madame BRANDYS à Fernand Ganne.

Pour la première fois nos écoliers doivent aller en classe le mercredi matin dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Cette réforme, qui a chamboulé les habitudes horaires des enfants, parents et professeurs des écoles, a rétabli cinq matinées de temps scolaire. Elle vise à mieux distribuer les 24 heures de classe hebdomadaire et introduit de Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP) facultatives pour les enfants, mais à la charge de notre commune.

Sur nos 545 élèves, 300 fréquentent la restauration scolaire et 342 sont inscrits au périscolaire mais 330 élèves adhèrent aux Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP), 180 sont aussi inscrits en étude, 86 bénéficient de l'ACM du mercredi et 40 élèves prennent régulièrement le bus scolaire.

Plus de 25 animateurs participent à ces encadrements.

Le temps périscolaire est constitué d'heures qui précèdent ou suivent les heures de classe.

Il s'agit :

- de la période d'accueil du matin avant la classe ;
- du temps méridien (de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi comprenant le cas échéant un temps de restauration) ;
- de la période d'accueil du soir immédiatement après la classe (études surveillées, accompagnement à la scolarité, accueils de loisirs, activités culturelles ou sportives).

Dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires la commune de Saint-Julien-les-Villas organise pendant les temps périscolaires de nouveaux ateliers depuis la rentrée de septembre 2014.

Après quelques ajustements, le premier cycle des Nouvelles Activités Péri-scolaires a pris son allure de croisière. Les élèves de l'école de la commune ont dorénavant bien compris le fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires. Parmi celles-ci, nous proposons : arts graphiques, initiation au cirque, théâtre, la chorale à l'école de musique, jeux de motricité... activités qui se déroulent sur différents lieux : l'école Robin Noir, l'école Fernand Ganne mais également l'ACM et les salles omnisports . . .

Pour son second cycle des NAP, la commune a souhaité impliquer des associations communales afin de faire découvrir aux élèves les différentes activités de ces associations. L'UNICEF a axé l'activité sur les droits des enfants. La MJC propose « le journal informatique » et « le jardin du potager ». ERDF éclaire les sciences de façon ludique.

D'autres associations s'inscriront dans des prochains cycles en fonction de leurs disponibilités.

La municipalité souhaite une très bonne année scolaire 2014-2015 aux élèves, au corps enseignants et au personnel d'encadrement.

Colombe Codazzi



Rencontre intergénérationnelle à Saint-Julien

Vendredi 21 novembre au matin, les élèves de l'école Robin Noir ont accueilli dans leurs classes des résidents de la maison de retraite de la Moline.

Cette rencontre a permis des échanges très intéressants : les enfants de cycle II avaient préparé des questions sur la vie quotidienne et l'école autrefois. Les plus grands avaient préparé un questionnaire sur la période de la seconde guerre mondiale : comment vivait-on sous l'occupation allemande à Troyes et à St Julien.

Les aînés ont répondu avec beaucoup de bonheur à toutes ces interrogations de nos petits Sancéens. Ces moments partagés ont généré beaucoup d'émotion de part et d'autre. Quelques photos sont venues clôturer ces échanges.

L'après-midi, les CM2 se sont rendus à leur tour, à la maison de retraite pour jouer avec les résidents : ils ont partagé des jeux de société, des jeux d'adresse, des jeux de mémoire. Un goûter leur a été offert avant leur départ. Un lien fort a été tissé, d'autres visites seront organisées au cours de l'année.

Patrick Grosjean



RECEPTION DES ENSEIGNANTS

Les directeurs, les enseignants des écoles primaires et les responsables des services, les Atsem et les animateurs ont été conviés à la réception organisée par la Municipalité à l'occasion de la rentrée scolaire, le jeudi 19 octobre à la Mairie.

Monsieur le Maire a ainsi tenu à rendre hommage à tous les acteurs de cette rentrée scolaire 2014-2015. Il s'est félicité du travail de chacun pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation s'est construite pour le bien des enfants. Il a également insisté sur le choix voulu et assumé de la municipalité : contribuer à préparer au mieux l'avenir de notre jeunesse. La commune va investir dans les supports des nouvelles technologies du numérique : tablettes et vidéoprojecteurs seront installés dans les écoles de la commune au cours du premier semestre 2015

Monsieur le Maire a confirmé le projet de restauration scolaire à l'école Robin Noir avec un objectif de réalisation pour la rentrée 2016.

Pour clôturer cette réception, le partage du verre de l'amitié a donné lieu à de nombreux échanges.

Colombe Codazzi

Réfection des sanitaires dans les écoles

Durant les vacances scolaires d'été, les agents communaux ont conjugué(s) leurs savoir-faire pour réaliser des travaux dans les sanitaires des deux écoles.

À l'école Robin Noir, il était indispensable de refaire le plafond abîmé par une fuite dans le toit. Les agents en ont profité pour réaliser plusieurs aménagements.

L'occasion de procéder à un nettoyage en profondeur, de redonner un peu de confort aux enfants et enfin changer des vieux matériels pour réaliser des économies.

Ainsi, dans les sanitaires de deux écoles, les murs ont été repeints en clair, et les luminaires changés pour améliorer la luminosité des lieux. Une cabine de toilette accessible aux personnes à mobilité réduite a été créée avec des dimensions adéquates.

Les distributeurs d'essuie-mains en papier ont été remplacés par des sèche-mains électriques performants, les urinoirs avec détection de présence pour déclencher la chasse d'eau automatiquement après le passage des enfants, des cuvettes de toilettes neuves avec chasse d'eau à double-flux pour faire des économies d'eau à chaque passage d'enfant, et enfin, pour joindre l'esthétique à la sécurité, les vieux chauffe-eau disgracieux ont été déplacés dans le local du personnel qui se charge de l'entretien quotidien des écoles, mettant hors de portée des enfants, cette source d'eau très chaude, susceptible de causer des brûlures.

Ainsi, à la rentrée de septembre, les enfants ont pu découvrir des sanitaires tout beaux, tout neufs...

Jérémy Zwald

WC Robin Noir et FG2

AVANT/APRÈS



Espace vert Maisons Fleuries 2014

Cette année encore, le concours des maisons fleuries a remporté un vif succès.

Plus de 50 participants !!!

Plus qu'un concours cette envie d'embellir son jardin, ses balcons ou les murs des rues devient une passion qui fait la joie des passants et promeneurs de Saint Julien les Villas.

Un travail d'embellissement qui vient compléter les espaces fleuris de notre commune.

La réception de remise des prix a eu lieu le vendredi 17 octobre à la Mairie de Saint Julien les Villas. La salle du Conseil Municipal était comble pour cette belle occasion dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Monsieur le Maire a remis le fameux sésame par catégories.

Un diplôme tout à l'honneur des lauréats !!!

Palmarès 2014

Catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

1 ^{er} :	Mme LECLERCQ Annie	6, rue Jean Neveu
2 ^e :	Mme CLOQUEMIN Elisabeth	59, avenue de la Gare
3 ^e :	Mme WITZ Viviane	2, rue Claude Monet
4 ^e :	Mme CLOQUEMIN Marie	2, route de Verrière
	Mme CLOQUEMIN Robert	6, rue Aristide Briand
	Mme MAGNY Jeannine	65, rue Fontenelle
7 ^e :	M MERIEUX Guy	7, rue Chenier
8 ^e :	Mme VINCENT Martine	3, avenue de la Gare
	M DELACROIX René	11, rue du Bois Dorieux
	M PICAUDE Philippe	8, rue des Louvières
11 ^e :	Mme GODET Sylvie	8 rue Marcel Guénin

Michel Brouillet



Le baromètre du tri

Le Syndicat Département d'Elimination des Déchets de l'Aube, qui gère le traitement des déchets ménagers, effectue régulièrement des caractérisations. Ce procédé permet de définir la qualité du tri.

Idéalement, le taux d'erreurs doit être inférieur à 15% dans les sacs jaunes (en poids) :

Moins de 10 % d'erreurs : bonne qualité de tri

Entre 10 et 15% d'erreurs : qualité de tri moyenne

Plus de 15% d'erreurs : mauvaise qualité de tri

Voici les résultats du dernier relevé effectué pour Saint-Julien-le-Villas le 4 novembre 2014.

Le taux d'erreur constaté dans l'échantillon : 8,61 %.

VOTRE TRI EST DE BONNE QUALITÉ !

BRAVO A VOUS !



Êtes-vous un pro du tri ?

Test



	A	B	C	D	E	F
1. Ampoule basse consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Ampoule à incandescence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Barquette en polystyrène	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Bidon de lessive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Bombe de chantilly	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Bombe d'insecticide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Bouteille d'huile en plastique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Bouteille d'huile en verre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Brique de crème fraîche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Enveloppe à fenêtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Flacon de parfum en verre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Livre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Machine à laver	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Pot de yaourt en plastique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Pot de yaourt en verre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Pile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. Publicité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. Rouleau en carton (ex : essuie-type)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. Tonte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20. Verre cassé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses : A : 2 ; 3 ; 14 ; 20 - B : 4 ; 5 ; 7 ; 9 ; 18 - C : 19 - D : 10 ; 12 ; 17 - E : 8 ; 11 ; 15 - F : 1 ; 6 ; 13 ; 16



Vous avez entre 15 et 20 points :
Bravo ! Vous avez la tri-attitude !



Vous avez entre 10 et 15 points : Encore un petit effort et le tri n'aura plus de secret pour vous !



Vous avez moins de 10 points : On peut toujours s'améliorer.

www.sdeda.fr ou

Infos Tri
N° Vert 0 800 100 889
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le Ru La Fontaine retrouve du débit

Un bref retour en arrière :

Juin 2010 : après les modifications du vannage de La Moline, le Ru devenait à sec en période d'étiage. Seul, des enrochements à la hauteur de la rue des Canotiers ont permis de redonner un peu de vie aquatique et esthétique à ce sympathique ruisseau.

Aujourd'hui les travaux de l'Avenue Terrenoire permettent de reprendre le dossier avec plus d'ampleur. Les services de la "Trame Hydraulique " du Grand Troyes viennent de modifier la bonde N°1 dite " bonde Azière".

Le tuyau alimentant le Ru entre la Seine et la propriété de Monsieur et Madame AZIERE a été remplacé, passant d'un diamètre de 200 mm à 300mm. Celui-ci a également, été abaissé de 50 centimètres pour être en total immersion même pendant les périodes sèches.

Une semaine de travail a été nécessaire pour réaliser le chantier.

Michel Brouillet



Aménagement de l'Eglise

L'aménagement des abords de l'église se termine.

La dernière tranche de travaux consistait à réhabiliter le parking et continuer les plantations.

Les places de parking sont maintenant en zone bleue avec une place pour les personnes handicapées. Ainsi, les Sancéens pourront profiter d'une meilleure cohérence d'usage pour des accès plus faciles aux services de la Mairie.

Les tilleuls ne devaient pas être coupés. Hélas des problèmes techniques liés aux réseaux électriques nous ont obligés à abattre les 9 arbres centenaires mais ils seront rapidement remplacés. Le choix paysagé, est orienté vers des pommiers d'ornement à fleurs rose. L'ensemble coloré fait partie du futur projet d'aménagement des berges de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Pour information concernant les places de parking en zone bleue :



Pensez à vous équiper de disque zone bleue à la norme Européenne. Ils seront disponibles au bureau d'accueil de la Mairie en début d'année.

Michel Brouillet



Travaux de l'avenue Terrenoire :

Les travaux de requalification de la voirie avancent à un bon rythme et selon le calendrier prévu, grâce entre autre à la météo exceptionnelle de cet automne.

Nous sommes dans la seconde phase. Elle concerne la partie de l'avenue Terrenoire comprise entre la rue des vannes jusqu'à la rue de l'Hôtel de ville. Une nouvelle déviation est mise en place.

Bonne nouvelle pour les riverains des rues adjacentes qui supportent la nécessaire déviation. L'avenue Terrenoire sera de nouveau ouverte à la circulation pendant les dernières semaines de l'année : vers le 20 décembre, avant de partir pour les congés de fin d'année, l'entreprise fera en sorte d'aménager la voirie pour qu'elle soit carrossable. Il faudra tout de même rester vigilant et adapter sa vitesse dans cette voie en cours d'aménagement.

Si l'avancée des travaux se poursuit à ce rythme, la deuxième tranche, qui concerne l'avenue Terrenoire dans sa partie qui va du rond-point Moulin le Roi en direction de la Moline, devrait se dérouler sans interruption pour une fin définitive des travaux plus tôt que prévue.

Jérémy Zwald



La commune a investi dans les économies d'énergies pour votre avenir le 3 septembre 2014



En partenariat avec l'UTT (Université de Technologie de Troyes), la Municipalité a signé un contrat d'apprentissage à M. DE SOUSA PEREIRA Jason dans le cadre de sa préparation au diplôme d'une licence professionnelle MEER (Maîtrise de l'Energie et Energies Renouvelables).

Dès maintenant, cet étudiant travaille en alternance sur le diagnostic de deux bâtiments communaux : l'école Robin Noir et l'école de Musique.

Son travail est de calculer les déperditions thermiques, de trouver des solutions du point de vue technique et de rechercher des subventions financières.

Son mémoire sera présenté au cours du deuxième semestre 2015, et devrait valider son diplôme.

Jérémy Zwald

48 Heures

automobiles 2014

Pour leur 17^{ème} édition, les mythiques 48 heures nous ont encore une fois de plus émerveillées. Nous avons eu le bonheur de pouvoir assister à deux représentations le samedi 13 septembre 2014 : la première, matinale, s'est déroulée de 8h30 à 9h30 sur le parking de l'Intermarché des Rives de Seine où tous les concurrents nous ont permis d'admirer leurs véhicules, pendant qu'ils lisaient le journal en dégustant café, thé et viennoiseries avant d'arpenter les routes de nos campagnes.

La seconde, s'est déroulée de 15h30 à 18h30 sur le parking de la salle Polyvalente avec une magnifique exposition de ces grandes dames d'autrefois. Certaines ont réussi à traverser la Manche, d'autres ont eu à parcourir 1576 km pour les Polonais. Beaucoup plus près de chez nous, des Allemands, des Belges, des Suisses et des Luxembourgeois, mais sans oublier des Français, des Aubois et même des Sancéens, ont tous participé activement à cette manifestation.

Ils nous ont ravis et fait rêver avec leur JAGUAR XK150, C.G C1300, PORSCHE 356, MERCEDES 250/8, des MG A de 1956, des MG B de 1972, des Renault Caravelle de 1967, des Auto Union F 102 ou F 1000 s ou F 1000 SP, et bien d'autres toutes aussi admirables.

Ces présentations ont été commentées par des passionnés, bien entendu pour le plaisir des petits et des grands.



Voyage de Zoé

Spectacle de marionnettes : 4 octobre 2014 de Marotte et compagnie

Résumé de l'histoire :

Zoé vit dans un village et sa façon de vivre un peu marginale suscite les ragots des habitants. Lassée d'entendre ces médisances elle décide de partir et voyage dans les différents continents. Elle fera des rencontres surprenantes, drôles, et rendra service à ses nouveaux amis. Elle rentrera dans son village riche d'amitié et de petits cadeaux qu'elle offrira à son tour aux villageois pour soulager leurs petits tracas.

Sylvie Huguenot



Le beau dimanche à Saint-Julien-les-Villas

Voulant renouer avec les anciennes kermesses et fêtes patronales du XIX et XXème siècle, la nouvelle municipalité élue en Mars 2014, a remis à l'honneur en ce 31 Août 2014 la fête dédiée à notre Saint patron «SAINT-JULIEN-DE-BRIOUDE».

En cette année 2014, nous fêtons également la libération de Troyes et de Saint Julien les Villas. La première édition de ce «Beau Dimanche» a été placée sous ces deux axes :



Débutant par une commémoration au monument aux morts de la commune, Monsieur le maire et Madame Patricia Bizzari ont rendu hommage aux Sancéens ayant fait acte de patriotisme jusqu'à donner leur vie pour la défense de la liberté et la lutte contre le nazisme lors de la seconde guerre mondiale.

Cette journée s'est poursuivie par l'inauguration de l'exposition à la Maison du Patrimoine consacrée à la Résistance dans notre commune et à l'église de Saint-Julien-de-Brioude.

La municipalité a ensuite offert le verre de l'amitié aux Sancéens s'étant déplacé nombreux. Un pique-nique sorti du sac sur l'esplanade de la Maison du Patrimoine a réuni sous un ciel chargé mais une température clémente, organisateurs et sancéens.

L'après-midi, la chorale «Tout Pour La Chanson» a fait revivre avec talent et grand succès, les mélodies et chansons des années d'occupation, reprises avec entrain par le public venu nombreux. Puis, lors d'une conférence, Madame Patricia Bizzari a retracé la vie, des personnalités marquantes de notre commune qui ont choisi volontairement de lutter contre la barbarie et pour la liberté de la France. «Qu'il croit au ciel ou qu'il n'y croit pas» comme le révèle Louis Aragon dans «La Rose et Le Réséda». Bien des Sancéens ont permis à notre commune de rester une «cité honorable», tels que le Docteur BEL, Messieurs Maurice ROMAGON, Marcel et Henry PLANSON, Pierre BRISION et bien d'autres.

Enfin en l'Eglise de St Julien les Villas, un moment de recueillement et d'hommage à Saint-Julien-de-Brioude et aux Sancéens ayant choisi la lutte plutôt que le déshonneur a été animé par le père Yves Maurice et Monsieur le Maire. Cette première édition a été un succès et bon nombre de Sancéens ont découvert l'histoire contemporaine de notre commune.

Rendez-vous est pris pour une deuxième édition en 2015.

Annick Grimont & Sylvie Huguénot

On ne s'ennuie pas à la MJC !

Fini les vacances, en route vers une nouvelle année d'activités à la Maison des Jeunes et de la Culture.

Cet été, une cinquantaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans sont venus à la MJC participer à de nombreuses activités estivales.

Parmi les temps forts, notons le « défi Breton » où 19 jeunes ont pu naviguer sur une Yole de Bantry dans le Golfe du Morbihan et ainsi montrer leurs talents pour un équipage de marins d' « Audouce », un mini camp Canoë au lac ainsi que des journées au lac avec des activités nautiques et de plein air tel que yole, baignade, canoë, segway, quad... ! Et encore du bowling, laser game, grand jeux, vélo, soirées à thèmes et plein d'autres choses...

Voilà pour cet été mais l'année ne fait que commencer alors venez-vous inscrire ! L'accueil jeunes est ouvert aux vacances d'Automne, de Noël, de février avec en prévision à noter un séjour ski, d'avril et d'été, mais aussi les mercredis après-midi où l'on peut se rencontrer afin d'échanger et pourquoi pas de monter des projets en fonction de vos envies !!! Le planning d'activités est disponible dès début octobre.

Mais la MJC c'est aussi un lieu pour tous, petits et grands, où l'on peut pratiquer des activités de loisirs telles que l'aquarelle, la danse classique ou Folk, le Qi Gong, le self défense et aussi la voile, le volley, le théâtre... Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Petit rappel : la MJC est une association affiliée à la Confédération des MJC de France et à ce titre elle est ouverte à tous, aux jeunes comme aux adultes, quels que soient leurs origines, leur opinions ou leurs engagements. On y pratique des activités éducatives et de loisirs. Cette association vous donne aussi la possibilité de prendre des initiatives et de mener à bien des projets aux bénéfices de tous.

Sylvie Huguénot



Fête Nationale

du 14 juillet 2014 dans notre commune

Cette année, nous avons assisté à un 14 juillet exceptionnel, tant sur le plan de la manifestation que sur le déroulement de la journée complète. Le défilé s'est formé à 10h30 rue Gentilly à la caserne des Sapeurs-Pompiers avec la participation exceptionnelle de la Marine Nationale, pour la première fois à Saint Julien la Croix Rouge Française et son porte Drapeau, et avec les anciens Combattants précédés leurs porte Drapeaux. Monsieur le Maire a honoré les Sapeurs-Pompiers morts pour la France, puis a passé en revue les troupes avec M. JOTTE commandant des Sapeurs-Pompiers.

Le cortège ainsi constitué a descendu la rue Jean-Jacques Rousseau pour rejoindre la fanfare de St Léger et l'Harmonie l'Indépendante avec son porte Drapeau, dirigée par Mme Isabelle CRUSSON, qui nous attendaient devant La Mairie, pour le bonheur des Sancéennes et Sancéens. Puis, l'ensemble du défilé s'est poursuivi par la rue Gambetta, la rue du Château des cours, avant d'arriver



à son stationnement devant la salle Polyvalente où de nombreux Sancéennes et Sancéens les attendaient.



Les troupes se sont positionnées

Afin de recevoir l'honneur des personnalités civiles et militaires présentes, M. le Maire, M. LAUVERGEAT Président Départemental de la Croix Rouge Française et l'enseigne de vaisseau de 1^o classe Charles-Henri LAVILLE assistant départementale de la marine de l'Aube du Commandement de la Marine Nationale.

Les troupes passées en revues, nous avons pu entendre la sonnerie au Drapeau ainsi que la Marseillaise, hymnes joués par l'harmonie l'Indépendante et la Fanfare de Saint Léger.

Les troupes se sont déplacées sur le côté de la salle polyvalente pour participer à la suite de la manifestation, dont le discours officiel de politique générale par M. le Maire ainsi que la remise des différentes distinctions, car exceptionnellement trois associations qui œuvrent pour le bien de tous, dans notre commune ont 100 ans ou 150 ans ce qui est tout à fait marquant et exceptionnel.

C'est pourquoi le conseil Municipal a désiré que M. le Maire remette lors de la cérémonie du 14 juillet ses distinctions aux 3 associations :

1) La croix Rouge Française pour ses 150 ans



2) La Société Nautique Troyenne pour ses 150 ans



3) l'Harmonie l'Indépendante pour ses 100 ans



Puis deux médailles à Melle Sarah FRAINCART et à Amélie RAGON pour leur qualification au championnat de France d'aviron en 2 de couple cadette;



Tous ces moments émouvants ont été accompagnés par l'harmonie l'Indépendante et la fanfare de St Léger avec des airs bien connus comme par exemple la musique « le travail c'est la santé » !



A midi, Monsieur le Maire a invité pour la première fois dans notre commune, tous les participants à échanger autour d'un buffet champêtre offert par la Municipalité et la Société Nautique Troyenne.



Les Danses Country, nous ont transportées dans l'ouest américain avec leurs différentes démonstrations.



Le programme de l'après-midi a été dédié exclusivement à la SNT et sur son site afin de fêter comme il se doit ses 150 ans. En effet, la SNT a permis à tous les Sancéennes & Sancéens de pouvoir passer un moment convivial grâce à de nombreuses animations de qualité comme « la danse country, le cirque Reno, les danses Orientales, la Capoeira. Un bureau de poste temporaire spécial,

a même été édifié pour cet anniversaire, avec en prime la création d'une plaquette de 4 timbres spécifiques pour cet événement, un bonheur pour les philatélistes !

Enfin à 21h00, petits et grands ont défilé aux flambeaux dans les rues de notre ville, pour arriver vers 22h00 au stade de la Burie afin de contempler le feu d'artifice offert par la municipalité à tous et organisé par le comité des fêtes de St Julien.

Patrick Grosjean



11 novembre

Les participants à cette cérémonie se sont tout d'abord rassemblés devant la caserne des Sapeurs-Pompiers où Monsieur le maire, en compagnie de M. JOTTE commandant des Sapeurs-Pompiers de Saint Julien les Villas, a déposé une gerbe devant le monument aux morts des Sapeurs-Pompiers.

Le cortège constitué des Sapeurs-Pompiers, de l'association des Anciens Combattants, présidée par monsieur Pierre GRAS, des membres du Conseil Municipal, de tous les Sancéens et Sancéennes présents et par un grand nombre des enfants des écoles, a rejoint l'Harmonie municipale devant l'Hôtel de Ville.

Au cimetière, face au monument aux morts, a eu lieu la commémoration du 96^e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Cette cérémonie a été un moment de recueillement important. Après la lecture des discours de l'UFAC et du secrétaire d'état auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, les jeunes sapeurs-pompiers ont rappelé le nom des Sancéens qui ont donné leur vie pour la France.



Monsieur le Maire, Monsieur Gras et les jeunes enfants des écoles ont ensuite déposé des gerbes de fleurs devant le monument aux morts.

La cérémonie a été clôturée par l'hymne national joué par l'harmonie municipale et chantée par l'ensemble des participants à cette cérémonie.

Au nom du conseil Municipal, Monsieur le Maire a remercié l'ensemble des personnes présentes, les associations et les Sancéens, adultes et enfants, à venir partager le verre de l'amitié.

Patrick Grosjean



Les chantiers d'été 2014



Ces chantiers d'été qui s'inscrivent dans une dynamique impulsée depuis plusieurs années par la ville de Saint-Julien-les-Villas.

Ils sont pilotés par le service des Sports et de la Jeunesse. Ils apportent une plus-value en matière d'embellissement du patrimoine municipale et répondent à des besoins et à des demandes spécifiques relevées pendant l'année (tags, nettoyage et mise en peinture). Cet été, du 18 au 22 juillet 2014 (30 heures de travail), 3 jeunes de 17 et 18 ans, encadrés par un éducateur spécialisé de l'Association Jeunesse pour Demain (AJD), ont participé à ces chantiers et ont ainsi pu profiter d'une 1ère expérience professionnelle.

Ces chantiers d'été ont été financé par la ville de Saint-Julien-les-Villas, ERDF et par l'Etat, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Différents types de travaux ont été réalisés par ces jeunes (nettoyage, enlèvement du lierre, et peinture), sur les postes de transformation ERDF de la rue Jean Jaurès et Moulin le Roi. Des tags ont également été enlevés et les sièges du Gymnase Fernand Ganne ont été lavés.

Une semaine riche en apport technique, qui a permis à ces jeunes d'acquérir une certaine dextérité dans les travaux manuels.

L'éducateur spécialisé de l'Association Jeunesse pour Demain (AJD) a rempli pleinement son rôle en responsabilisant les 3 jeunes dans les différentes tâches à accomplir et en leur inculquant le goût du travail bien fait et le respect des horaires.

Le travail d'embellissement des postes de transformation ERDF servira de support à un projet de fresque historique, qui retracera l'histoire de notre commune sur un ou plusieurs parcours, sous forme de jeu de piste.

Patrick Grosjean



Aube Vacances 2014



Le dispositif « Aube Vacances » est un projet initié par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations (DDCSPP) de l'Aube.

Il propose aux jeunes de tout le Département de 5 à 17 ans, différents séjours à thème (découverte nature, voile, kayak, etc) en partenariat avec l'Association d'Education Populaire de l'Aube (AEP), la Ligue de l'Enseignement et la Jeunesse au Plein Air (JPA).

2 jeunes Sancéens de 10-11ans ont participé à un séjour du 5 au 8 Août 2014 organisé par l'AEP à la base de la Picarde et 2 autres jeunes la semaine suivante avec la JPA lors d'un séjour à Chappes autour des activités nautiques.

3 jeunes de 15 ans ont profité du séjour mis en place par l'AEP du 11 au 15 Août 2014, à la base de la Picarde et 1 jeune à un nouveau séjour à Chappes, avec le même organisateur du 25 au 29 Août 2014.

L'activité phare de la Picarde était la voile et pour Chappes le kayak, mais également, sorties VTT, canoë, chimie amusante (avec la Maison de la Science), tir à l'arc, fil d'Ariane, construction de cabanes, baignade, soirée astronomie (observation des étoiles et des planètes, fusée), soirée barbecue, etc.

Les jeunes Sancéens ont apprécié ces vacances sous tente, loin de chez eux et pourtant si près. Tous ont passé des moments inoubliables, et nous remercions les animateurs qui ont tout mis en place pour que tous passent un séjour agréable.

Patrick Grosjean



Réalisation d'un vidéo clip

Le service de la Jeunesse et des Sports a mis en place un projet éducatif et ludique, durant le mois de juillet, pour 12 jeunes Sancéens, de 8 à 15 ans, issus du quartier de la Lisière en partenariat avec l'Etat et le Grand Troyes, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Opération Ville Vie Vacances).

L'objectif était de placer les jeunes au cœur même d'un projet innovant, en les incitant à découvrir et à participer aux différentes étapes relatives à la création d'un clip vidéo musical. Cette action qui correspond à leur centre d'intérêt a sollicité un public différent, qui ne trouvait pas sa place dans des actions classiques.

Pour ce faire, l'association AKWABA de Troyes a organisé avec l'aide d'un animateur du service des Sports et de la Jeunesse, l'aspect technique du projet, durant toutes les phases, jusqu'à l'enregistrement en studio et la réalisation d'un DVD. Les animateurs sont allés à la rencontre des jeunes sur le quartier de la Lisière pour présenter le projet et travailler sur l'orientation musicale et chorégraphique.

Une fois le sujet trouvé, le choix s'est porté sur quelques chansons :

Les filles vont chanter et faire des chorégraphies sur : Black M, sur ma route ; Jul et kenza farah, Problèmes ; Rihanna, Diamond ; Arianna Grande, Problème

Les garçons vont chanter et faire du beat box sur : Lacrime, corleone ; Jul, paranoia ; Or, été ; Bouba, trait d'union

Ces différentes musiques ont été retenues car, elles correspondent aux chansons que les jeunes écoutent actuellement.

Dès la sélection des musiques, le travail de chorégraphie avec les filles a débuté et du beat box avec les garçons. Afin d'améliorer leur prestation, plusieurs prises de vues a été réalisées dans des angles différents pour choisir les meilleures images lors du montage.

Pour la chorégraphie des filles, nous sommes allés devant la mairie tourner la scène. Pour le beat box, les garçons ont été filmés sur le petit rond-point du quartier de la lisière. Une scène d'introduction sur les bancs a été réalisée derrière le terrain de football sur le quartier de la Lisière, ainsi qu'une vidéo où un jeune chante en jouant du djembé. Quelques scènes ont été tournées avec les jeunes au studio d'enregistrement.

Les jeunes se sont impliqués dans les procédures de création dès le début de l'action, au niveau de l'écriture audio-visuelle, en respectant les étapes fondamentales nécessaires à la réalisation, afin d'aboutir à une méthodologie de travail. La procédure de création a fait découvrir les étapes de la postproduction, du montage audio (Enregistrement, mixage et mastering) et montage vidéo (conception, tournage et montage) et pour finir par la synchronisation vidéo/audio.

Patrick Grosjean



Patrouille VTC

Le 22 octobre à 15h00, à la Mairie de Saint Julien les Villas, nous avons eu l'honneur d'inaugurer la patrouille VTC (Vélo Tout Chemin) de la Police Municipale Mutualisée.



Pour cette constitution, trois vélos ont été acquis afin de permettre aux agents d'agrandir leur champ d'action, accès rapide sur des lieux hors voies urbaines, ainsi qu'une surveillance axée sur la proximité et la lutte contre les incivilités, cambriolages.

Couplés à la géolocalisation des véhicules de fonction, les VTC serviront à patrouiller dans les secteurs peu fréquentés, piétonniers, parcs et jardins ou encore pavillonnaires.

Cette inauguration a été faite sous l'égide de M. VERLINE, Directeur de Cabinet du Préfet, et des trois Maires co-acteurs de cette mutualisation, qui sont toujours en recherche d'améliorer le service public rendu à la population de nos communes, Mme ROTA, Maire de Saint Parres aux Tertres, M. RIGAUD, Maire de Rosières près Troyes et M. VIART, Maire de Saint Julien les Villas, avec les partenaires et les invités.

Cette cérémonie a permis de montrer toute l'importance du dispositif mis en place conformément au programme de campagne.

Cette évolution constante est nécessaire, pour assurer les missions dévolues à la Police Municipale Mutualisée au sein de nos tissus communaux.

Patrick Grosjean



Animaux errants, perdus ou trouvés



Un animal de compagnie hors de la surveillance de son maître est un animal errant.

Il est interdit de laisser errer les animaux domestiques et de façon générale tout animal domestique quel qu'il soit, de les abandonner ou d'attirer des animaux errants avec de la nourriture. La divagation des animaux peut occasionner des troubles importants pour de la tranquillité et pour de la sécurité publiques.

La fourrière :

Les maires s'assurent de l'existence d'un service de fourrière, service public destiné à accueillir et à garder les animaux trouvés errants, au niveau communal ou intercommunal.

La fourrière accueille les animaux capturés et les garde pendant un délai franc de 8 jours ouvrés, au terme duquel, si l'animal n'est pas réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété de la fourrière. Il peut alors être cédé gratuitement à une association de protection des animaux qui dispose d'un refuge, afin de permettre son adoption par un nouveau propriétaire. L'euthanasie ne peut intervenir que si l'animal est considéré par un vétérinaire comme non adoptable, dangereux, ou trop malade. Un guide a été élaboré à l'attention des maires. Il a pour objectif de proposer une aide à la compréhension de la réglementation relative aux animaux errants ainsi qu'un appui pratique pour la mise en place et la gestion de fourrières destinées à l'accueil des chiens et chats errants sur les territoires communaux.

Le refuge :

Gérés par les associations de protection animale, les refuges reçoivent les animaux errants en provenance des fourrières non récupérés ou des animaux abandonnés par leur maître, et les proposent à l'adoption.

Animal Perdu/trouvé

Si vous perdez votre animal, prévenez sans attendre la mairie, la police municipale, la gendarmerie et les vétérinaires de votre quartier.

Si votre animal est identifié comme le prévoit la législation, vous aurez bien plus de chance de le retrouver ! La législation prévoit que les animaux errants soient conduits à la fourrière communale ou intercommunale où ils sont gardés pendant un délai minimum de 8 jours ouvrés. Passé ce délai, vous prenez le risque qu'il soit cédé à un refuge ou malheureusement euthanasié ! C'est pourquoi, il convient d'appeler rapidement la fourrière et les refuges les plus proches. Pour les chiens, chats, furets, perdus ou trouvés, contactez l'I-cad, organisme agréé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt pour assurer la gestion de tous les carnivores domestiques

Source : gouv.fr/animaux-errants

ICAD : 112 - 114 Avenue Gabriel PERI - 94246 - L'Hay les roses cedex
Tel : 0810 778 778

La course des Copines

Le dimanche 12 octobre, a eu lieu la désormais célèbre Course des Copines, organisée par le CASC, en partenariat avec la Municipalité de Saint Julien les Villas, autour du parc André GRIMONT.

La véritable cheville organisationnelle de cette manifestation sportive et conviviale, a été, Marc Moreau, conseiller municipal de la ville.

C'était la 6^{ème} édition de la Course, et la participation a été plus conséquente que les années précédentes, puisqu'on a enregistré à l'arrivée 218 concurrentes. Cela montre que l'attractivité de l'événement augmente.

L'organisation, désormais bien huilée, a absorbé aisément l'accroissement des participantes et a tenu toutes ses promesses.

Le départ a été donné, comme d'habitude, à 10 h 00 et les premières arrivées, se sont présentées une vingtaine de minutes plus tard.

La gagnante de la course a été la troyenne Florence VAN DE WALLE, en 23' 29". Elle n'a pas réussi toutefois à battre le record de la course détenu par Agnès PORTIER en 23' 27", absente cette année.

Soulignons la forte participation des équipes d'athlétisme de Saint Mesmin, de Maizières La Grande Paroisse et de la Rivière de Corps

José Vazquez



Basket

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE BASKET PARTICIPE A UN STAGE DE PREPARATION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE A SAINT JULIEN LES VILLAS

Du 28 juillet au 2 août 2014, la ville de Saint Julien les Villas a accueilli l'équipe de France de moins de 17 ans, pour un stage de préparation en vue des championnats du monde de Dubaï.

Ce stage, programmé de longue date, a été organisé par le Comité de l'Aube de Basket, en partenariat avec la ville de Saint Julien les Villas, dans l'enceinte du gymnase Fernand Ganne.

Cette manifestation sportive, qui réunissait en plus des jeunes basketteurs français, ceux des équipes d'Australie, d'Argentine, du Canada et de Porto Rico, devait leur permettre de s'aguerrir et de renforcer leur cohésion. Des matchs d'exhibition entre les équipes ont permis de tester technique et performance.

Les différentes équipes ont pu s'entraîner dans des conditions matérielles satisfaisantes pendant les créneaux qui leur ont été attribués dans la salle.

Les amateurs de basket aubois, et en particulier, les Sancéens, ont pu assister à des rencontres fortes intéressantes entre les différentes sélections nationales. Ils ont bien entendu, suivi avec beaucoup d'attention les prestations de notre équipe nationale.

Sur le plan sportif, l'organisation mise en place par M. Domont Jacques, président du Comité Aube de Basket, a tenu toutes ses promesses. Les matchs du tournoi entre les sélections nationales des différents pays participants, ont donné le classement suivant : 1 Canada, 2 France, 3 Argentine, 4 Australie et 5 Porto Rico.



Nous connaissons maintenant les résultats des championnats du monde de Dubaï au cours desquels l'Australie s'est classée seconde (médaille d'argent) et la France septième.

A la fin de ces rencontres de préparation, une remise de prix aux équipes a été réalisée par les organisateurs et les donateurs. Notons l'attention particulière des organisateurs à l'égard des délégations en leur offrant notre produit local : le champagne.

José Vazquez



Stages foot

été ESTAC 2014

Comme chaque été, depuis 2007, 14 jeunes de Saint-Julien-les-Villas ont bénéficié des stages été ESTAC, et ce grâce au partenariat avec le Grand Troyes.

Durant 6 semaines, des jeunes de la commune âgés de 8 à 14 ans ont participé aux 6 sessions « ORIGINAL », par équipe de 10 à 15 jeunes répartis selon l'âge de chacun, du 7 juillet au 16 août 2014, dans les locaux du Centre Sportif de l'Aube. Ces jeunes qui profitent de l'hébergement et de la restauration au sein même du CSA, ont été encadrés par une équipe d'animation de qualité, composée d'un Directeur, d'un adjoint, d'éducateurs de football, d'animateurs et d'une animatrice.

Au-delà de la découverte et la pratique ludique du football, ces stages ont des objectifs à visée éducative, qui mettent en évidence les valeurs permanentes prodiguées par l'encadrement, qui s'articulent autour de 3 thèmes précis FAIR PLAY - RESPECT - PLAISIR.

Les 2 programmes conjoints, FOOTBALL et ANIMATION apparaissent comme fil conducteur des différents temps de la journée.

La cérémonie d'ouverture a permis aux enfants et aux parents d'avoir une vision d'ensemble de la semaine, avec un programme bien chargé, rempli de temps forts au niveau du football (test de début et de fin de stage, entraînement, matchs et tournois). Le programme consacre également deux temps d'animation ; dans la journée, des jeux éducatifs, et pour les soirées à thèmes (les olympiades, les accrocs de la télé, la chasse au trésor et la soirée tant attendue ESTAC PARTY). 3 challenges (du fair-play, des chambres propres et des supporters), sont venus récompenser les jeunes et l'équipe la plus méritante.

La semaine a été clôturée par une cérémonie ouverte aux parents et représentants des communes revenant sur le programme de la semaine, sur les récompenses des différents challenges.

Cette année encore, un Sancéen a participé au stage « BY MORZINE », du 14 au 19 juillet 2014, ouvert aux jeunes de 12 à 16 ans, aimant le football et souhaitant découvrir la montagne.

C'est grâce à la qualité de l'encadrement et à un programme qui alterne judicieusement football et animation, que les jeunes garderont en mémoire, des émotions et des souvenirs inoubliables.

José Vazquez



CHANGEMENTS DE GOUVERNANCE DANS LE MONDE ASSOCIATIF SANCEEN

Tennis Club Sancéen

Depuis le 17 octobre, date de la dernière Assemblée Générale, le Tennis Club Sancéen, s'est doté d'un nouveau Bureau présidé par Nathalie CAVALLASCA. Elle conduira désormais les rênes du Club de tennis Sancéen. Elle succède donc à José Vazquez, qui s'est occupé de l'Association pendant quatre décennies.

Le Bureau du Tennis Club Sancéen est maintenant constitué ainsi :

Présidente : Nathalie CAVALLASCA
Trésorier : Jean Jacques MEMBREDE
Secrétaire : Laurent BAUMERT
Vice-président : Nicolas CONANGLE
Vice-secrétaire : Hélène GALLOIS
Vice-trésorier : Bertrand CHERIOT

Toute demande d'information peut être adressée par mail au Club : tcganceenmail.com, ou par téléphone à Madame CAVALLASCA, président (06 85 12 54 76) ou à Monsieur BAUMERT, secrétaire, au 0679748140



CASC

Le CASC, Centre d'Animation Sportive et Culturelle, vient de renouveler son Bureau, au cours de la dernière réunion du Conseil d'Administration du 15 octobre 2014.

Le nouveau Bureau du CASC, issue de cette réunion, est le suivant :

Président : Jean Marc REY - Vice-Président : Jean Philippe BOURGEOIS
Trésorier : Patrice ODIN

Secrétaire délégué au Sport : Daniel GAILHARD

Secrétaire délégué à la Culture : Marie-France MAZENOD

Cette nouvelle équipe, expérimentée et compétente, est appelée à faire évoluer l'association et à assurer sa pérennité, dans un contexte juridique différent.

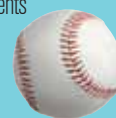
Toute demande d'information peut être formulée par téléphone à Monsieur REY président au 0954891244 ou 0325 491244 ou à Madame COSTA au 0325 717930

Les Espadons (Baseball)

L'association locale de baseball, Les Espadons, a aussi procédé à des changements importants dans l'équipe de direction, qui se trouve constituée ainsi :

Président : Marc TAPPREST - Vice-président : Emmanuel PHILIPPE
Trésorier : Léopold SZULC - Secrétaire : Daniel GERARD

Cette nouvelle équipe, assurera désormais la suite de M. FOCCONE, président démissionnaire. Pour toute information relative au baseball, vous pouvez vous adresser à M. TAPPREST (0621231097) ou à M. Philippe (0656885917).



Ces modifications intervenues dans les équipes dirigeantes des associations locales, font disparaître les élu(e)s Sancéen(ne)s des équipes de gouvernance du monde associatif local, conformément aux nouvelles dispositions légales.

José Vazquez

Vacances sportives

été 2014 Saint-Julien-les-Villas

L'ÉQUIPE D'ANIMATION COMPOSÉE D'ERIC, LOÏC ET MATHIEU, A PRIS EN CHARGE 27 JEUNES SANCÉENS LORS DES 2 PREMIÈRES SEMAINES DES VACANCES D'ÉTÉ, ET UN PROGRAMME À DOMINANTE SPORTIVE LEUR A ÉTÉ PROPOSÉ.

Programme des vacances

Semaine 1		
Lundi 07/14	Badminton	Kayak
Mardi 08/14	Ping-pong	Kayak
Mercredi 09/14	Kinball	Fil d'Ariane
Jeudi 10/14	Ultimate	Intervalle
Semaine 2		
Mardi 15/14	Street-Hockey	Kayak
Mercredi 16/14	Pétanque	Kayak
Jeudi 17/14	Randonnée	Kayak
Vendredi 18/14	Jeux d'eau	Kayak

Détail des semaines

Semaine du 07/07/14 au 10/07/14

La première semaine n'a pas été épargnée par le temps maussade de Juillet. Aussi, les animateurs ont préféré annuler les séances de kayak du Mercredi et du Jeudi après-midi et les remplacer par des activités annexes. Ainsi, les

enfants se sont aventurés dans le noir dans un parcours plein de surprise avec le fil d'Ariane, puis en patientant avec des jeux de société ou de rôle. Le lendemain, ils se sont affrontés dans des épreuves à la fois physiques et intellectuelles lors de « rencontres Inter-ville ». Les 14 enfants présents ont également découvert des activités nouvelles telles que le Kinball ou l'Ultimate (frisbee).

Semaine du 15/07/14 au 18/07/14

La semaine a été l'une des plus ensoleillées et des plus chaudes du mois. Sur les 13 enfants, 6 avaient déjà participé la semaine précédente. Ils ont découvert le Street-Hockey de façon ludique : la pétanque, le chamboule-tout, les quilles... et se sont défoulés et arrosés le dernier jour. La journée du Jeudi a été la plus complète et la plus appréciée des jeunes, avec une randonnée pédestre puis une descente en Kayak jusqu'à Saint-Julien-les-Villas.

Bilan

Les deux semaines des vacances sportives ont été riches en activités variées, avec un programme sur mesure qui a été concocté par Eric et Loïc (éducateurs sportifs et animateurs du service). Les jeunes Sancéens ont pleinement profité de ces temps de détente et de retrouvailles. Ce programme estival, qui met en évidence l'activité Kayak laisse la possibilité de découvrir entre autres des activités innovantes.

A noter qu'un programme d'activité sera proposé aux jeunes Sancéens durant les petites et grandes vacances, avec au menu des tournois sportifs, des sorties et projets culturels. Pour de plus amples renseignements, merci de contacter Marc DIDIER au 06.19.93.21.50

José Vazquez



Création d'un pôle social

La situation économique de notre pays fait que de plus en plus de personnes, tout âge confondu, éprouvent de grandes difficultés au quotidien.

Pour notre commune, il était plus que nécessaire et urgent de créer un espace pour que ces sancéens en difficulté puissent venir exposer leurs problèmes. La confidentialité du lieu n'était pas propice pour recevoir nos administrés, c'est pourquoi nous avons créé le pôle social. C'est un début, par la suite ce pôle prendra de l'importance au sein de notre commune. Mme Béatrice Guyot sera votre interlocutrice à la Mairie pour vous recevoir, étudier et mettre en place des processus d'aide à votre vie. M. Thierry Joly Maire adjoint au Social pourra vous recevoir sur rendez-vous tous les jeudis.

Thierry Joly



Repas des aînés

Comme chaque année la municipalité organise un repas avec une animation. Il aura lieu le dimanche 12 avril 2015 à la salle polyvalente.

Merci de bien vouloir vous inscrire dès début janvier 2015 en contactant la Mairie au numéro suivant : 03 25 71 79 38

Thierry Joly

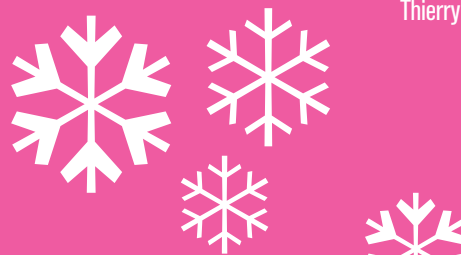


Plan grand froid

Après un été sans grande chaleur, l'hiver arrive sur notre pays, en cette période si vous voyez ou prenez connaissance d'une personne en difficulté, merci de contacter les services de la Mairie au 03 25 71 79 30.

Un fascicule avec toutes les coordonnées téléphoniques utiles est disponible en Mairie.

Thierry Joly



Naissances

Juillet

- 11 : Sarah MOTA, 1 Boulevard de Dijon
- 12 : Castille PALENI, 9 Avenue Auguste Terrenoire

Août

- 02 : Nassim BENHABSSA, 32 rue Carnot
- 03 : Héléna LECOURT, 27 rue René Gillet
- 06 : Arsène MONVOISIN, 35 rue des Templiers
- 22 : Lorenzo JARFAUT BIENTZ, 1 rue Percehaie
- 27 : Léoline FURIGO COIRON, 3 rue de la Coopérative

Septembre

- 08 : Mathieu RILLIOT, 5 rue de la Vieille Seine
- 14 : Louca PAYET, 87 rue Thénard

Octobre

- 09 : Margaux MINA, 1 rue Bernard Pieds
- 12 : Mya NAEGELEN, 9C rue de la Coopérative
- 16 : Gaston AUGUIN VERGER, 8 Avenue Auguste Terrenoire
- 23 : Faustine CHABELSKI, 6 Impasse des Philippats

Novembre

- 10 : Léo DE SOUSA, 10E , rue de la Coopérative

Mariages

Juillet

- ♥ 19 : Sébastien LEGER, carrossier peintre, domicilié à Egreville (Seine et Marne) 22 bis rue Saint Mammès et Coralie MIGNOT, cytotechnicienne, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 14 Avenue de la Gare et résidant à Egreville (Seine et Marne) 22 bis rue Saint Mammès
- ♥ 26 : Anthony TRINH, sans profession, domicilié à Saint-André-les-Vergers (Aube) 16 Cours Edmond Michelet et Marie MAYEN, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 76 Avenue Auguste Terrenoire

Août

- ♥ 23 : Hervé GOMEZ, commercial, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 13 rue Aristide Briand et Emmanuelle NEUENSCHWANDER, assistante commerciale, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 13 rue Aristide Briand

Septembre

- ♥ 13 : Dominique FLAMANT, infirmier, domicilié à Saint-André-les-Vergers (Aube) 9 Chemin des Roises et Martial MARTIN, sans profession, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 56 rue de la Haute Moline

Octobre

- ♥ 18 : Yacine BOUDJERADA, polyvalent de cuisine, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 1 D, Boulevard de Dijon et Anaïs BATILLET, secrétaire, domiciliée à Troyes (Aube) 28 rue Thénard

Décès 2014

Juillet

- 04 : Jean-Pierre MORIN, retraité, 73 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 5 rue Montaigne
- 14 : Arnaud ADELIN, délégué médical, 40 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 rue de la Coopérative
- 15 : Fernand RICHALET, retraité, 80 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 3 rue des Couturots
- 22 : Marie BEAU veuve LOISEAU, retraitée, 90 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 11 Boulevard de Dijon
- 28 : Georges RêMY, retraité, 90 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 123C, Avenue Michel Baroin
- 28 : Yvonne BERTANI épouse SCHERER, retraitée, 86 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue Voltaire
- 29 : Eliane GRADOS veuve CHEVALME, retraitée, 85 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 38 rue Carnot

Août

- 12 : Luiz MOREIRA ROSA, retraité, 77 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 20 Avenue de la Gare
- 21 : Ginette FAYS veuve RIVIÈRE, retraitée 84 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 1, Rue Ronsard
- 23 : Henri PLANSON, retraité, 88 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 26 Avenue de la Gare
- 23 : Jean-Pierre LANIER, sans profession, 54 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue Louis Gravelle
- 25 : Renée BOUSSION veuve DELAPORTE, retraitée, 74 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 18 rue Jean Jaurès
- 29 : Ginette GENEVRIER veuve SAUNOT, retraitée, 75 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 14 B, rue de la Coopérative

Septembre

- 02 : Romeo GONCALVES, sans profession, 40 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 52 rue René Gillet
- 15 : Simone AUBRY veuve ANTONOFF, retraitée, 80 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 30 Impasse des Philippats
- 22 : Roland LANGRY, retraité, 84 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue Henri Dunant
- 26 : Rémi LEDAN, sans profession, 22 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6, Impasse de la Riveaudière
- 29 : Jeannine LORJOU veuve LEFEBVRE, retraitée, 87 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

Octobre

- 1^{er} : Gisèle VIGNERON épouse LAVERGNE, retraitée, 73 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue de la Burie
- 03 : Paulette GRAPINET veuve PRÉVOST, retraitée, 95 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 35 Avenue de la Gare
- 14 : Micheline ROYER veuve PATISSIER, retraitée, 85 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline
- 15 : Jacqueline THOMAS veuve GOUSSET, retraitée, 76 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue des Vannes
- 18 : Denis MARCHAL, retraité, 62 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 42 Avenue des Sapins
- 23 : Carmen THILLEROT veuve HEINY, retraitée, 84 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 5 rue Gambetta
- 29 : Jean PUECH, retraité, 84 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 24 rue des Philippats P. Grosjean - S. Mailly

PLUS PROCHE DES SANCÉENS

Pour la première fois le conseil municipal a pu débattre du dossier des templiers, plus exactement pour donner mandat à monsieur le maire afin de signer un protocole transactionnel mettant fin à un litige né de la construction de deux petits immeubles rue des templiers

Les faits : ce permis de construire pourtant délivré légalement avait vu sa vie écourtée face à la contestation des riverains en période pré électorale. Véritable épopée juridique digne d'un polar de seconde zone.

Dans cette affaire délicate, notre point de vue a toujours été clair et le même vis à vis de tous les protagonistes. Respect des règles de droit, du plan local d'urbanisme et concertation avec les riverains. Ce qui n'a pas été le cas des autres prétendants au poste de maire.

A l'occasion de ce conseil exceptionnel, face à la montée des périls (un double recours administratif est engagé aux conséquences financières éventuelles catastrophiques pour la commune), monsieur le maire avait pris le chemin de la conciliation. Mais avait-il le choix, compte tenu de ses promesses électorales sur le bétonnage. . .

Si la conciliation va permettre de trouver une solution acceptable et apaiser les tensions tant mieux. Nous y étions favorables.

Par contre nous nous sommes prononcés défavorablement sur la participation de notre commune à la signature de ce protocole pour plusieurs raisons : l'immixtion de la commune dans des relations contractuelles privées, une participation financière de la collectivité peu compréhensible et une certaine dérive de l'intérêt général.

Conformément à nos engagements de campagne, nous avons émis le souhait, qu'une véritable concertation préalable à tout projet urbanistique soit engagée à l'avenir avec les riverains concernés.

Un dossier « mal ficelé » : l'avenue Terrenoire

Monsieur le maire avait indiqué dans le journal local qu'il héritait d'un dossier « mal ficelé », et pourtant, lors d'une réunion, en présence du maître d'oeuvre, il a présenté un dossier identique au projet initial de l'ancienne majorité... était-ce donc de la mauvaise foi ou une façon de s'approprier au final ce dossier?

Nous nous réjouissons cependant de cette réalisation qui permettra aux Sancéens de jouir des rives de Seine et de la vélo voie, ainsi que d'une avenue reprofilée et verdoyante.

Entre vitesse et précipitation

Depuis 6 ans, chaque année les colis de Noël de nos aînés sont distribués, par les membres du CCAS ainsi qu'une grande partie des conseillers municipaux. C'est un moment de rencontre privilégié apprécié.

A l'occasion des réunions du CCAS, nous avons évoqué la distribution de cette année, et devions conclure sur le sujet lors de notre dernière réunion du CCAS. Hélas, courant octobre un courrier a été envoyé nous informant que pour cette année, la remise des colis de Noël se ferait à l'occasion d'une réception.

Cette décision unilatérale, sans aucune concertation, a ému une partie des membres de la commission, se posant la question de leur utilité et participation au CCAS ?

Admettons que cette maladresse n'est due qu'au manque d'expérience de la nouvelle équipe municipale... Mais notre vigilance restera de mise, surtout que l'aspect communication n'a pas été un axe prioritaire.

L'équipe « Plus Proche des Sancéens » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015

Les conseillers municipaux :
Emmanuelle Formentelli, Martine Roy,
Jean-Marie Bailly et Yvon Laurent

CHANGEONS D'AIR A SAINT-JULIEN

La campagne électorale est maintenant un simple souvenir.

Avec 45% au second tour, le véritable vainqueur de ces élections est le parti des abstentionnistes.

L'autre constat de ce scrutin, c'est que les Sancéens restent très partagés. La liste menée par Jean-Michel VIART qui dirige aujourd'hui la commune ne recueille en effet que 19,3% des électeurs inscrits au second tour. Cela doit donc imposer à tous un devoir d'humilité.

Y compris pour nous qui n'avons recueilli que 9,9% des électeurs inscrits.

Notre liste a été menée par Didier CLOOS. Tous ceux qui travaillent avec lui n'ont qu'à se louer de son sens de l'ouverture et de l'écoute. Aujourd'hui c'est Jean-Marc WEINLING qui le remplace au sein du Conseil Municipal et naturellement notre engagement reste placé sous le signe d'une opposition constructive.

Nous nous félicitons de la reprise par la Municipalité de notre idée du « Beau Dimanche », qui a été une réussite. Patricia BIZZARI et Sophie LOTHON ont proposé une conférence appréciée de tous.

Cependant, il ne faut pas confondre la fête patronale consacrée à St Julien de Brioude avec le Beau Dimanche qui doit rester une fête culturelle populaire.

Nous avons d'autres idées : pourquoi ne pas profiter du déménagement à venir de

la caserne des pompiers pour commencer à créer le coeur de ville ?

Par ailleurs nous déplorons que notre cadre de vie se dégrade : la friche Aubelec (quelle belle image pour les touristes qui viennent aux magasins d'usine !) et le parking de délestage des Philippats qui devient une décharge sauvage.

Enfin, le bétonnage de St Julien continue : 2 immeubles vont être construits rue des Templiers, la rue du Canal va être saccagée. Qu'en est-il du programme de la rue des Philippats ?

Changeons d'air à St Julien est né de la volonté de simples citoyens de prendre part à la vie de la Commune. Depuis 4 ans nous sommes au travail et nous avons acquis des compétences. Notre volonté est d'impliquer un maximum de Sancéens pour que l'on grandisse ensemble.

Certes nous sommes dans l'opposition, mais nous sommes surtout une force de proposition.

Réinventons le lien qui permet à chacun de trouver sa place, de participer à un projet commun : bien vivre à St Julien.

L'équipe de Changeons d'Air à St Julien.

LISTE AGIR ET CONSTRUIRE

La vie associative, est un lien essentiel au bon fonctionnement de la société, pour la formation et l'éducation de nos enfants.

Nous avons la conviction que la collectivité doit mettre tout en oeuvre pour atteindre l'objectif que les associations aient «tous les moyens» de remplir leur mission».

Le mouvement associatif est d'abord une micro société dont l'action et les réalisations existent grâce aux «Bénévoles» c'est une mission éducative qu'à ce jour aucune collectivité n'est en mesure d'assurer seule.

Pendant notre mandat nous sommes allés vers cet objectif dans le respect de l'argent du contribuable sans endetter la commune.

Aujourd'hui nous constatons, après 8 mois d'exercice du pouvoir, qu'il y a dans l'équipe en place, une absence de volonté politique à soutenir efficacement la vie associative.

Nous voulons pour preuve le projet de la municipalité de faire «payer» les associations pour l'utilisation des infrastructures sportives lors d'événements permettant «à nos enfants» de s'épanouir dans la pratique de leur discipline sportive ou culturelle.

Nous ne pouvons accepter cela, et nous nous opposons à ce projet de «faire payer».

Nous connaissons les difficultés de gestion aux quelles sont confrontées les collectivités, ce n'est pas en faisant payer les associations que nous apporterons une solution. Au contraire, si demain, les bénévoles n'ont plus notre soutien c'est l'ensemble de la collectivité qui en paiera les conséquences.

Sur les six années de notre mandat, notre équipe a prouvé que c'était possible grâce à sa gestion rigoureuse, sa présence et son soutien aux côtés des associations.

Presse du 21/11/2014 : « la rue des Templiers verra bien des immeubles »

En campagne électorale vous clamiez Saint-Julien sans immeuble ! Propos non suivis d'effet ! Vous affirmez « tous les riverains ont accepté » FAUX ! Ils sont conscients de l'augmentation du trafic routier : environ un flux de 100 véhicules aux multiples passages. L'accès du terrain non représenté sur le plan d'architecte évalué de 15 à 17 000 sera à la charge du contribuable ; Bravo et merci Mr le Maire pour la qualité de vie de vos administrés !

Vous refusez l'implantation d'un hôpital de jour rue du Canal : 45 à 50 emplois non recrutés dans notre ville et l'agglomération troyenne seront non pourvus !!! Vous oubliez les retombées financières pour notre ville et celles partagées par le Grand Troyes aux communes membres dont nous sommes !!! Merci Mr le Maire pour l'action économique relative à notre commune en cette période nationale difficile !

Dès mai 2009 (1 mois de gestion) j'ai décidé de mettre en place :

La dématérialisation des flux comptables, la signature électronique étendue aux arrêtés municipaux, etc. (Saint Julien, 1ère commune de la région Champagne Ardenne).

La police municipale mutualisée (1ère commune en France).

Aujourd'hui on entend dire que le Maire stoppe la numérisation à l'école alors que nous l'avions programmée pour la rentrée 2014 ! Merci Mr le Maire pour les enfants et les professeurs.

Tout cela ressemble beaucoup à une gestion faite de décisions frileuses qui recule devant l'évolution normale des méthodes et techniques modernes.

Et la rue des Vannes ? Lancée en mars 2014.

Chers administrés, vous pouvez compter sur la vigilance et l'engagement au quotidien du groupe « Agir et Construire »

D. Picara – M. Moreau

Le Noël des chevaux de bois

Texte : Marie-Françoise MOREAU
sur une idée de Nina MOREAU-COLLERY

Sur la Grand-Place, c'est l'effervescence ... les petits chalets s'invitent petit à petit pour créer l'ambiance ... Noël arrive avec ses odeurs de marrons chauds, de résine et de confiseries ... Déjà le grand sapin fait son cinéma avec ses guirlandes d'ampoules et son étoile étincelante ... la mini-forêt tente d'imposer son mystère ... mais le roi du tableau, c'est le manège de chevaux de bois ! Couleurs pimpantes, air réjoui des animaux qui, inlassablement, tournent en rond pour le bonheur des enfants ; le nez rougi par l'air froid, le bonnet enfoncé au ras des yeux, l'écharpe bien enroulée autour du cou, ils crient leur joie ! Parfois, pour les tout-petits, quelques larmes, parce que papa et maman ont disparu quelques secondes, le temps d'un tour !

La nuit est tombée. En ce 24 décembre les promeneurs ont bien vite regagné leur maison pour préparer le réveillon. Et la place est vide ... seul le grand sapin veille ... le manège s'est caché derrière la bâche qui l'entoure ...

Mais chacun sait que la nuit de Noël, il se passe toujours des choses extraordinaires ! Et cette nuit-là, les chevaux de bois du manège ont pris vie !

J'en ai assez de tourner en rond ! Je vais me dégourdir les pattes ... Qui me suit ? Demande le cheval noir.

Moi ! dit le cheval blanc.

Moi aussi ! dit le cheval brun

Et les voilà partis !

Il y a non loin de là, une boulangerie ... ils entrent

dans le fournil ... Que c'est bizarre cette poudre blanche qui vole dès qu'on souffle dessus ! C'est très drôle aussi ! Ils soufflent si fort sur la farine qu'un gros nuage blanc les recouvre tout entier !

Un peu plus loin la fontaine les attire, irrésistiblement ! ... la sirène, qui d'habitude crache de l'eau, chante ... c'est si étrange, si mélodieux ... ils sont fascinés ! C'est tout de même mieux que les vieux airs d'accordéon entendus mille fois au manège !

Puis la sirène s'est endormie ... sur la pointe des sabots les chevaux sont repartis ... Ils galopent à présent dans l'avenue principale. Ils font la course, le bruit de leurs sabots qui claquent sur le macadam, résonne dans la nuit ... mais personne ne semble les entendre, personne aux fenêtres, personne dans la rue !

Le cheval blanc a gagné ! Ses deux amis décrochent une couronne de l'Avent posée sur la porte d'un magasin et la passe autour du cou du gagnant ! Ce petit jeu leur a ouvert l'appétit ... Ils restent quelques plantes dans le massif du rond-point ... ils les grignotent allégrement jusqu'à la dernière !

Mais ils savent que l'enchantement va bientôt prendre fin ... alors tranquillement ils regagnent le manège. Qui saura ce qui s'est passé cette nuit-là ? Personne ! Sauf peut-être un boulanger qui se demandera pourquoi il y a tant de farine dans son fournil ... Et vous, lecteurs

